

Etaient présents / Excusés: cf feuille de présence jointe

Secrétaire de séance : Stéphanie Brun-Jeanmougin

La séance est ouverte à 19h38

Information préalable : Mme Six informe le Conseil d'École de la démission de Mme Séverine Hakim-Garbo de son poste de représentant des parents d'élèves titulaire, Mme Lorraine Raulin lui succède.

1. Rentrée 2019 : prévisions et inscriptions

MARON

Prévisions : TP : ? PS : 17 MS : 20 GS : 18

Inscriptions : en mai : lundi 6, mardi 7, jeudi 9, vendredi 10, de 7h15 à 8h15 et de 16h15 à 18h15.

SEXEY

Prévisions rentrée 2019 : CP : 19 / CE1 : 17 / CE2 : 11 / CM1 : 26 / CM2 : 24 = 97 enfants

Inscriptions pour la rentrée : semaine identique à la maternelle soit la semaine du 6 au 10 mai

Lundi et vendredi de 12h à 13h

Mardi de 8h30 à 17h30

Jeudi de 12h à 13h et de 16h à 17h30

Possibilité également le cas échéant, de prendre rendez-vous, en téléphonant directement à l'École.

2. Activités en lien avec les projets d'École

MARON

Nous sommes dans la troisième année du projet d'école qui concerne la cour de récréation dont l'objectif principal est de proposer aux élèves divers pôles d'attraction afin de réduire les conflits et de faire des récréations un temps de partage.

Les trois axes que nous avons choisi de travailler sont les suivants :

- Vivre ensemble et apprendre à vivre ensemble
- Découverte du monde « le vivant »
- Axe culturel

Les plantations dans les carrés sont poursuivies.

Nous souhaiterions la mise en place de marquages au sol : marelles et espace de jeux collectifs.

Nous avons investi dans l'achat de deux trottinettes et avons déplacé l'espace livres sur le tapis sous le préau pour qu'il puisse être accessible même en cas de pluie. Les enfants apprécient beaucoup cet espace dédié à la lecture.

Le règlement de la cour élaboré avec les élèves a permis d'apaiser les temps de récréation, même si des améliorations peuvent encore être apportées.

Notre thème de l'année est le loup, nous le travaillons aussi bien dans le domaine du vivant que dans l'axe culturel (Arts Visuels, contes traditionnels). Le voyage de fin d'année s'inscrira totalement dans le thème car nous nous rendrons au Parc de Sainte Croix.

SEXEY

Les actions en lien avec le projet d'École et expliquées lors du premier conseil sont poursuivies. Sur cette période, la principale activité est la classe de découverte.

3. Actions et Sorties pédagogiques depuis le dernier CE

MARON

Mardi 4 décembre : Nous avons assisté au spectacle « Le Noël de Couac » présenté par la compagnie Bulle de Rêves. Le coût du spectacle a été de 450€, financé par la coopérative scolaire. Ce même jour, au retour à l'école, nous avons eu la visite de Saint Nicolas, venu apporter des friandises aux enfants, ces dernières étant offertes par le SIS.

Vendredi 14 décembre : nous avons organisé le **goûter de Noël** durant lequel, le Père-Noël nous a fait à son tour, l'honneur de sa présence !

Vendredi 18 janvier les élèves ont dégusté les **galettes des rois**, réalisées la veille par les deux classes.

Jeudi 7 février : nous avons préparé de la pâte à crêpes et mangé les **crêpes** au goûter le lendemain (natures, au miel, au sucre, au chocolat...).

Le vendredi 22 mars après-midi, après la sieste il y aura le **carnaval** de l'École (les parents seront conviés en fonction de la météo).

Nous allons à la bibliothèque de Maron une fois par période avec Mme Saunders : elle raconte une histoire aux enfants et nous empruntons des livres.

Nous poursuivons nos après-midi jeux de société avec les moyens et les grands chaque mardi qui précède les vacances grâce aux parents bénévoles qui viennent nous aider.

Piscine : les élèves de grande section se rendront tous les vendredis après-midi à la piscine de Neuves Maisons du 29 mars au 28 juin.

SEXEY

Depuis le dernier conseil d'école,

_ Toutes les classes sont allées à la salle Jean L'hôte, le 22 janvier, voir un spectacle de danse moderne / hip-hop / break dance organisé dans le cadre de la programmation jeunesse.

Le transport a été financé par la coopérative scolaire : 136 €

_ Le 29 mars : après-midi : fête du PRINTEMPS : les enfants pourront se déguiser, des ateliers seront assurés par les enseignantes et les traditionnelles photos des fratries, copains et classes seront réalisées. L'après-midi se terminera par un goûter financé par la

coopérative scolaire. La boulangerie de Maron nous confectionnera des beignets ou autres douceurs sucrées.

_ Le 1er avril : animation autour des panneaux touristiques de notre zone communale (partenariat avec des étudiants) pour les classes de CP, CE1-CE2, CE2-CM1

_ Le 14 mai : Mme Cuny et sa classe se rendront au village 1900 de Xaronval dans les Vosges pour y passer la journée (divers ateliers au programme => « École 1900 - La Ferme - De la vache au lait - Du lait au fromage - Du mouton à la laine + repas pris sur place « Repas Trappeur »)

_ Au mois de mai, toute l'école devrait se rendre au Plateau de Ste Barbe, Espace Naturel Sensible. Cette animation est prise en charge par la CCMMM, la coopérative scolaire prendra en charge le transport. Nous sommes en attente d'une confirmation.

_ Les sessions de vélo pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 reprendront le 28 mars pour la classe de Mme Lervat et le 4 avril pour celle de Mme Six. Les élèves des deux classes se rendront, comme l'an passé, à Messein dans le cadre du Festi Vélo'MM le lundi 27 mai.

_ vendredi 21 juin : fête de l'école

_ Piscine : fin de session le 23 mars pour les classes de Mme Cuny et Wietrich

_ CLASSE DE DECOUVERTE : du 12 au 14 mars : 2 nuitées à Luttenbach-près-Munster en Alsace.

Thématique sur le Moyen-Âge et les Chevaliers. Nous partons avec 79 enfants (4 enfants ne participeront pas à la classe découverte, ils seront accueillis dans la classe de Mme Cuny), 4 enseignantes, Edwige (AVS), 4 étudiants en première année à l'ESPE. Là-bas, nous attendent également toute l'équipe d'animation, de direction et d'organisation de la vie quotidienne. Le programme a été élaboré en fonction de notre projet d'École, notamment l'axe 1 : Développer l'apprentissage de la citoyenneté, de la tolérance et de la bienveillance et a été validé par l'administration. C'est l'aboutissement de longs moments de préparation en amont, les élèves sont impatients. En ce qui concerne la communication vers les parents, un site internet a été mis en place afin d'y laisser des articles et des photos relatant nos aventures.

Le financement de cette sortie est multiple, c'est un projet dont le coût s'élève à 14 540 € (dont 12 482€ pour le centre et 2058 € pour le transport)

* le SIS à hauteur de 6 000 € (3000 € prélevés sur le compte de la coopérative scolaire correspondant aux subventions passées + 3000 € au titre de cette année)

* les familles à hauteur 7 820€

* la coopérative scolaire à hauteur de 720 € (subventions diverses demandées / tombola)

_ Le 17 mai au matin pour CP et CE1-CE2 et le 24 mai au matin pour les CE2-CM1 et CM1-CM2 : participation (si confirmée) à une sortie pédagogique au Plateau Sainte Barbe organisée par la Communauté de Communes Moselle & Madon

4. Informations diverses

_ Intervention de Romain Guyot, Directeur du Béliet Meulson :

- Une moyenne de 28 petits et 40/45 grands chaque jour à la cantine
- 15 petits et 25 grands de moyenne concernant la garderie du soir
- Mercredi récréatifs : une moyenne de 40 enfants le matin, une trentaine à la cantine et une moyenne de 25 l'après-midi (les enfants présents le matin, ne le sont pas forcément l'après-midi et inversement)
- Un spectacle a eu lieu le dernier mercredi de décembre
- Préparation et dégustation de la galette
- Une sensibilisation aux handicaps a eu lieu
- Participation de 27 enfants au centre aéré de février
- Participation de 19 enfants au Camp Ski à Ventron (88)
- Margaux a quitté l'équipe le 15 février, elle est remplacée par Julie
- 22 mars : Assemblée Générale de Béliet Meulson à Maron
- Un centre aéré aura lieu en avril (avec en sus le « Centre Aéré des parents » le samedi à la Forêt de Haye)
- La peinture du mur de l'École de Maron sera finalisée après les vacances d'avril
- 25 mai : Kermesse annuelle

Rappel : Les parents sont appelés à renseigner au mieux le logiciel de réservation. En effet, en fonction du nombre d'enfants inscrits à la cantine les moyens de transports sont ajustés (allers-retours en minibus => réorganisation au niveau du personnel).

_ Question des parents - Sieste à l'École de Maron (temps calme ou sieste selon la classe et heure de coucher tardif qui induit un endormissement plus difficile pour certains enfants le soir) :

Mme Florence Klès-Quignon précise que le temps calme est commun aux 2 classes, aucune obligation n'est faite de dormir. Les enfants qui ne souhaitent pas dormir sont sortis de la pièce et dirigés vers une activité mais un temps de présence minimum de 30 minutes dans la salle est toutefois requis afin de se reposer.

L'heure pouvant paraître tardive pour certains parents s'explique par le fait que l'équipe pédagogique prolonge le temps de récréation en fonction de la météo car les enfants ne bénéficient plus de récréation l'après-midi.

Mme Florence Klès-Quignon prend note et ne voit aucune objection à avancer l'heure du temps calme et/ou sieste.

_ le règlement intérieur du bus transmis aux familles par l'intermédiaire des Écoles doit être signé et retourné même si le ou les enfants ne prennent pas le bus.

Prochain Conseil d'École le 4 juin à 19h30 à Sexey aux Forges

La séance est levée à 20h29